



## COMMUNIQUE CGT ADP

### Abandon du projet de Terminal 4 à CDG

#### Une opportunité pour les salariés de décider pour leur avenir

L'Etat, actionnaire majoritaire d'ADP, a pris la décision d'abandonner le projet du terminal 4 à Paris Charles de Gaulle et demande à ADP de présenter un nouveau projet plus cohérent avec les objectifs de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement.

Cette annonce vient confirmer le rôle stratégique d'Aéroports de Paris que ce soit dans l'aménagement du territoire, les échanges internationaux ou les enjeux environnementaux. Sur ce principe, le gouvernement doit aussi abandonner tout projet de privatisation d'ADP.

Cette décision balaye le projet antisocial de la direction d'ADP qui, sous prétexte de besoins d'investissements pour le Terminal 4, s'attaque aux rémunérations et à l'emploi.

Le nouveau projet demandé à ADP devra prendre en compte les besoins environnementaux et sociaux. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une vision ambitieuse et innovante pour l'aéroport de demain. Pour ce faire, l'Etat doit s'appuyer sur l'expertise du groupe Aéroports de Paris et de ses personnels, associée à celle des principaux acteurs du secteur aéronautique notamment ceux dans lesquels l'Etat est actionnaire.

ADP et ses salariés peuvent relever ce défi environnemental mais aussi sanitaire, de "l'aéroport intelligent" pleinement acteur du territoire.

La CGT s'engage à soutenir avec les salariés un projet alternatif permettant la préservation de l'environnement, la création d'emplois, le développement des compétences et le partage des richesses pour les territoires et leurs populations.

Paris Charles de Gaulle, le 11 février 2021